

Fiche descriptive Gîtes de France :

<http://pro.ardennes.com/labels-et-fillieres/gites-de-france/>



Gîtes de France, premier réseau européen d'hébergement de vacances à la campagne, est un label reconnu depuis maintenant plus de 60 ans...

Et depuis quelques années, également en ville avec le label spécifique «City Break»...

En 2020, Gîtes de France Ardennes, c'est : 148 gîtes ruraux, 30 chambres d'hôtes et 7 gîtes de groupes.

Pour qui ?

- Gîtes ruraux,
- Gîtes de groupe,
- Chambres et tables d'hôtes,
- Appartements et maisons en ville (City break)
- Campings (PréVert)

A quoi ça sert ?

- Bénéficiaire de la renommée et de l'image de marque de Gîtes de France,
- Accompagnement personnalisé de la création à la commercialisation de votre meublé par un technicien Gîtes de France,
- Commercialisation de votre meublé via notre Centrale de Réservation.

Quels avantages ?

- Accompagnement personnalisé et conseils à la création de votre meublé
- Utilisation d'une marque connue et reconnue par le grand public, gage de qualité et de confort
- Labels thématiques : «Gîte de pêche», «Gîte et cheval», «Gîte d'enfants», «Ecogîte», «Gîte Panda»...
- Communication multicanaux : carte départementale (print), référencement sur le site internet départemental : **www.gites-de-france-ardennes.com** , le site national : **www.gites-de-france.com** et sur **www.ardennes.com**
- Centrale de Réservation en option pour la gestion de votre meublé (de la prise d'option au paiement du solde) avec planning des disponibilités et système de réservation en ligne
- Personnel bilingue pour les relations avec la clientèle étrangère

- Assurance annulation à disposition des clients et assurance responsabilité civile villégiature pour les propriétaires
- Encaissement des chèques vacances
- Pouvoir bénéficier des offres partenaires pour le mobilier, les accessoires et les consommables.
-

Comment ça marche ?

- Accompagnement de votre projet,
- Visite préalable au classement,
- Classement Meublé de Tourisme (en étoiles) et agrément Gîtes de France (en épis), valables 5 ans.
- Un classement de 1 à 5 épis, pour les hébergements de bon confort jusqu'à ceux offrant les prestations les plus luxueuses ; des niveaux «confort» (équivalent à un 3 épis), «premium» (équivalent à un 4 épis) et «luxury» (équivalent à un 5 épis) pour les City Breaks, hébergements situés en ville.

Une association loi 1901

La Fédération Nationale des Gîtes de France se décline en Relais Départementaux.

Le Relais des Ardennes réunit son assemblée une fois par an. Chaque adhérent est invité à y participer. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais également de préparer l'année à venir, basée sur des choix décidés par vous et pour vous. Les membres du Conseil d'Administration y sont également élus, étant renouvelés par tiers chaque année. Ils décident de la politique du Relais et prennent les décisions pour son bon fonctionnement.

Le Président et les administrateurs se réunissent également régulièrement au cours de l'année. Ils restent, tout comme le personnel du Relais, à votre disposition et à votre écoute pour répondre à vos préoccupations.

Combien ça coûte (tarifs 2020) ?

- Droit d'entrée : 285 € en Centrale de Réservation - 385 € hors Centrale de Réservation
- Cotisation statutaire annuelle : 95 € (chambres d'hôtes) - 185 € (gîtes)
- Cotisation Centrale de Réservation annuelle : 115 €
- Taux de commissionnement : 11 %
- Visite de classement : 46 €

Web

www.gites-de-france-ardennes.com

Gîtes de France Ardennes

21 rue Hachette

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 03 24 56 89 65 – contact@gites-de-france-ardennes.com